

Présentation publique du projet de logements sur le site Carfar

Avec la société NOVAHOMES et SQUARE ARCHITECTURE

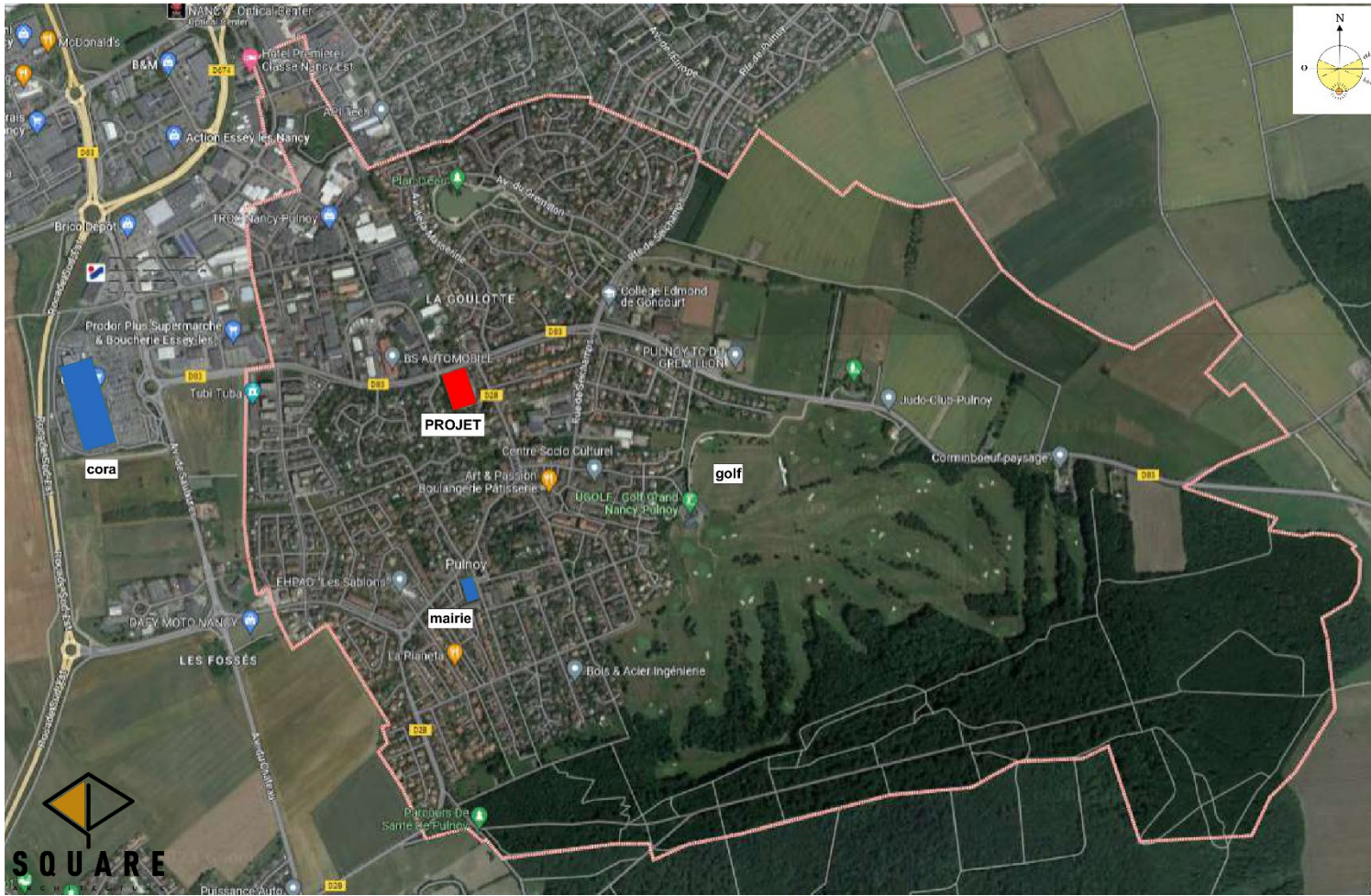


31 août 2023.

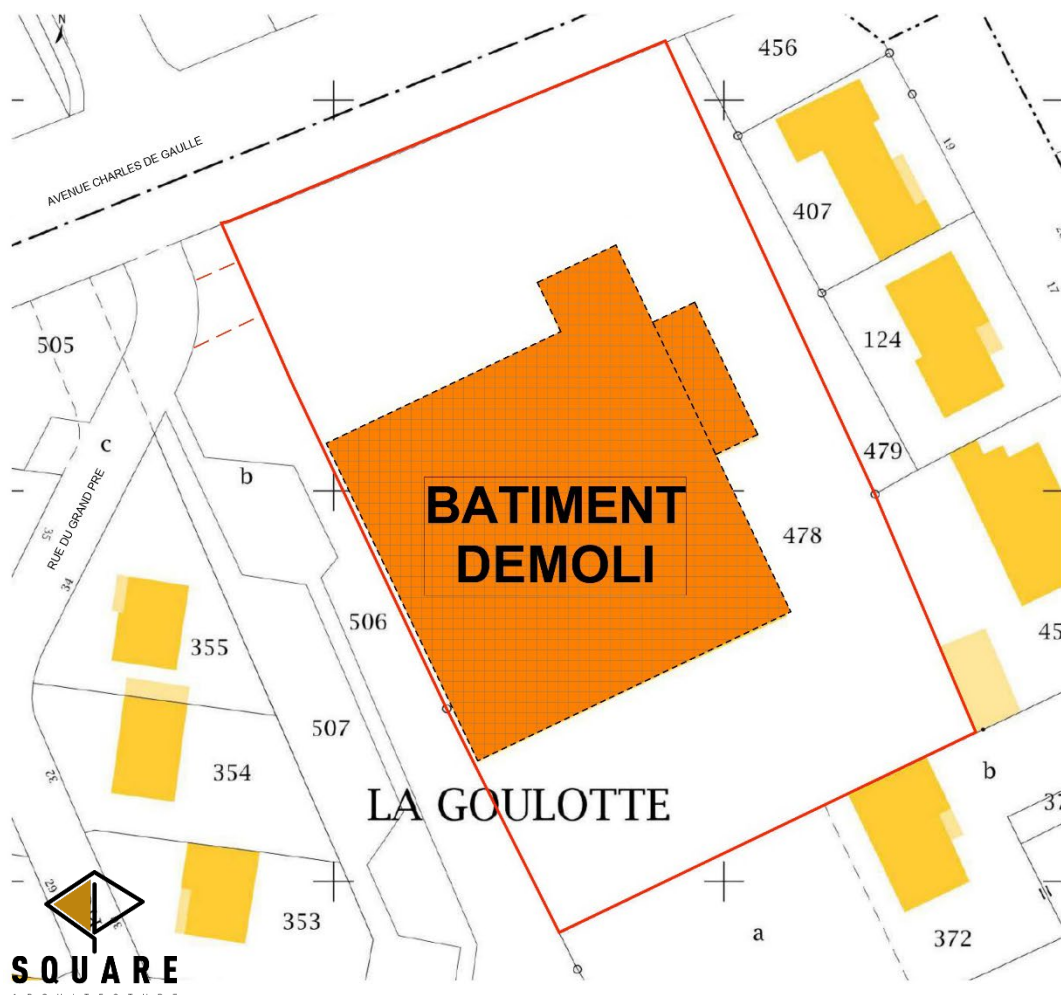


L'origine et la situation du projet

LE PLAN DE SITUATION



LE PLAN DE CADASTRE

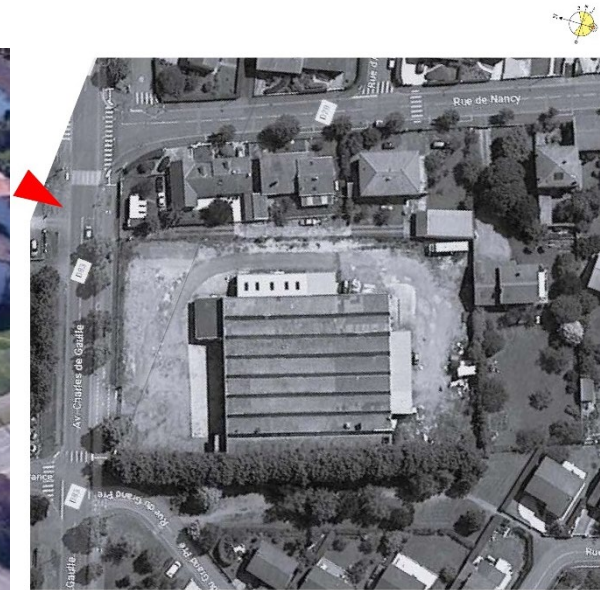


SUPERFICIE DU TERRAIN :
6028m²



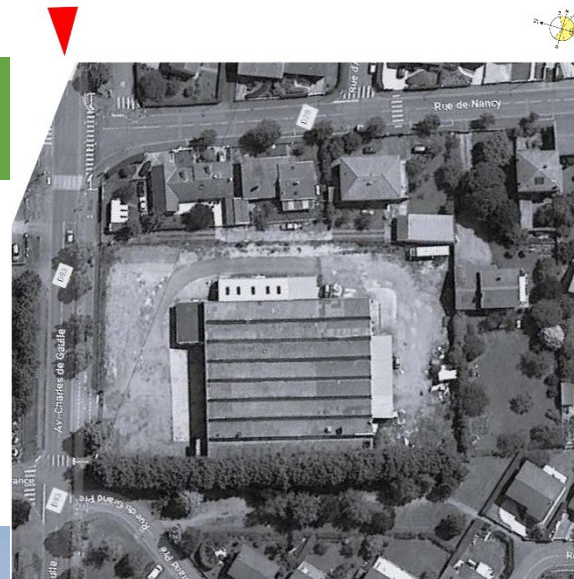
Un bâtiment industriel démoli permettant la création d'un site renaturé

UNE VUE AERIENNE HISTORIQUE



QUELQUES VUES DU SITE

Depuis l'avenue Charles de Gaulle
en venant de Cerville



QUELQUES VUES DU SITE

Depuis l'avenue Charles de Gaulle vers le sud-ouest



QUELQUES VUES DU SITE

Depuis l'avenue Charles de Gaulle vers le sud-est



QUELQUES VUES DU SITE

Depuis l'avenue Charles de Gaulle
en venant de l'ouest



La définition du projet :
une constructibilité limitée
qui permet d'augmenter les
espaces verts
et offre des zones de
stationnement en nombre

LE PLAN DE MASSE GENERAL

Une constructibilité limitée

EMPRISE AU SOL limitée à 33% (60% maxi autorisé)

HAUTEURS limitées à 7m aux chéneaux et 9m aux faitages

qui permet d'augmenter les espaces verts

ESPACES VERTS : 35% de la surface du terrain

47 ARBRES PLANTES, des arbustes et des haies

et offre des zones de stationnement en nombre

STATIONNEMENT AUTOS : 52 places (40 mini)

STATIONNEMENT VELOS : 70 emplacements



Une paysagiste est intégrée
à l'équipe pour une
conception raisonnée :
essences locales adaptées
au climat lorrain et
entretien limité

UN AMENAGEMENT PAYSAGER

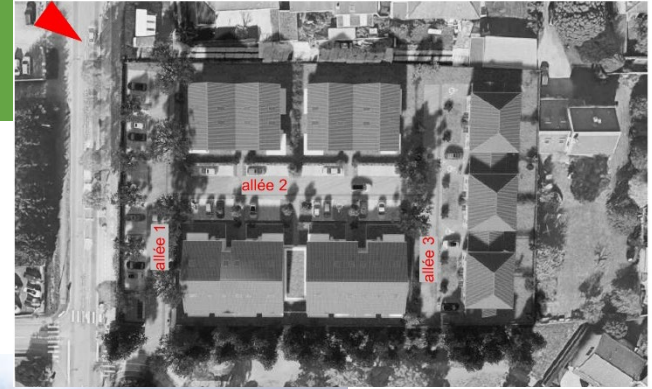


Promenade dans la future résidence « Les Alérions »



DES VUES DU PROJET

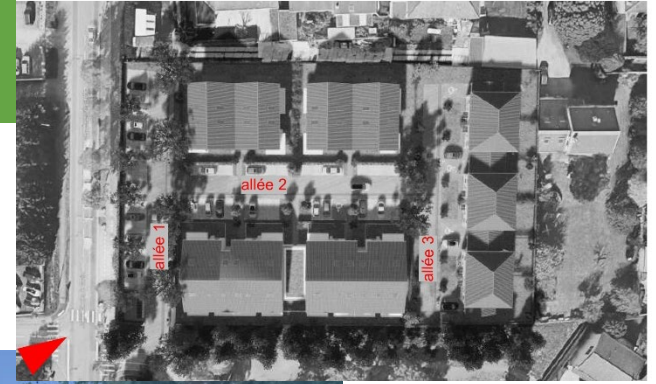
Depuis l'avenue Charles de Gaulle vers le sud





DES VUES DU PROJET

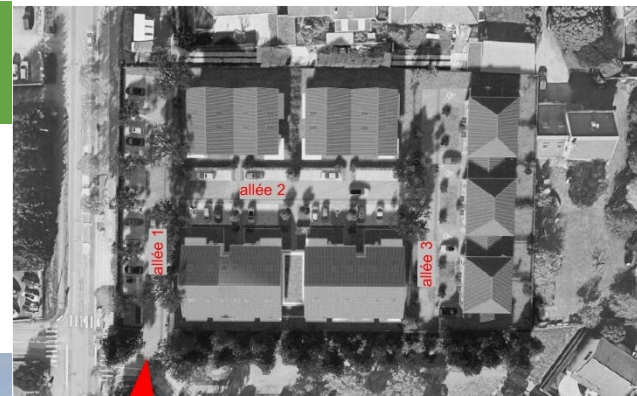
Depuis l'avenue Charles de Gaulle vers le sud-est





DES VUES DU PROJET

L'entrée de la résidence depuis la rue du Grand Pré





DES VUES DU PROJET

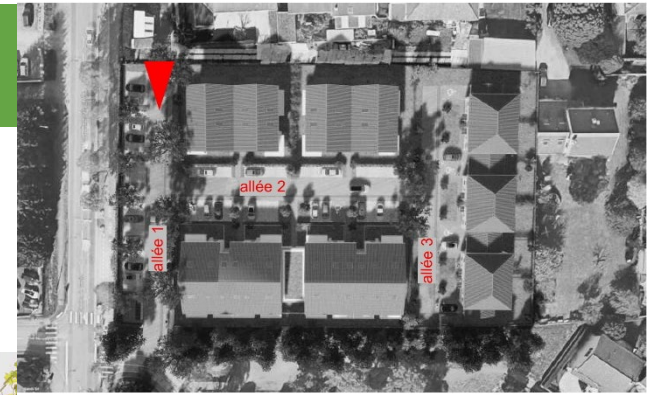
L'accès depuis l'intérieur de l'opération





DES VUES DU PROJET

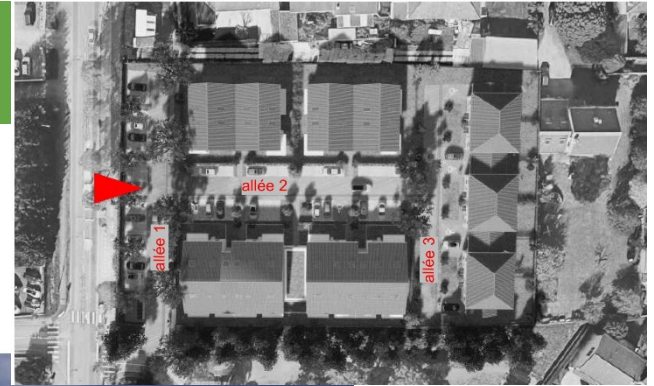
L'allée 1 vers l'ouest





DES VUES DU PROJET

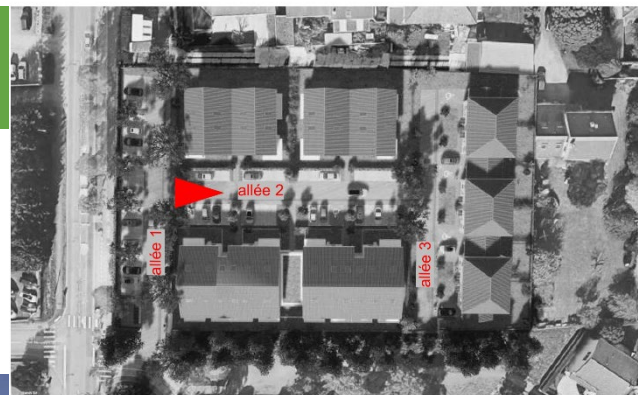
L'allée 2 depuis l'allée 1
vers le sud





DES VUES DU PROJET

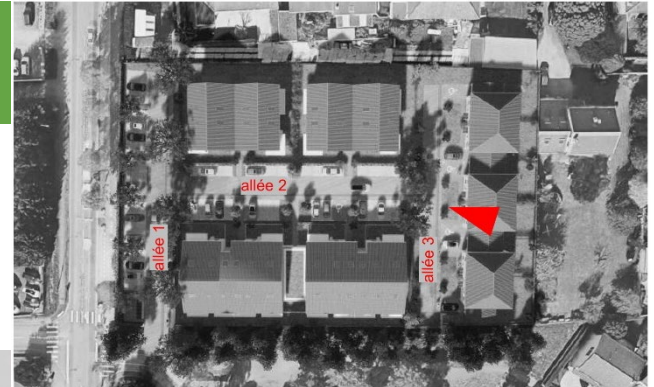
L'allée 2 vers le sud (bât.A1A2 à gauche, bât.C1C2 à droite et les maisons au fond)





DES VUES DU PROJET

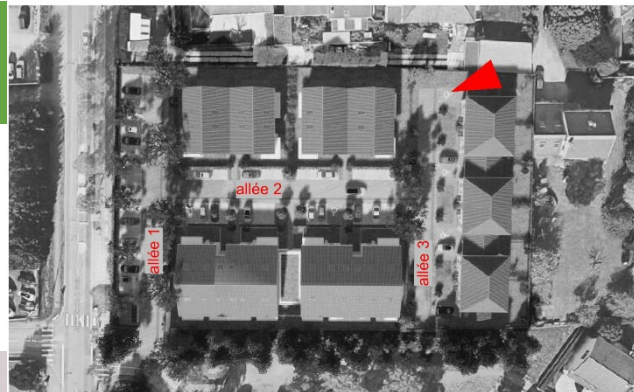
L'allée 2 depuis l'allée 3
vers le nord (bât.A1A2 en face)





DES VUES DU PROJET

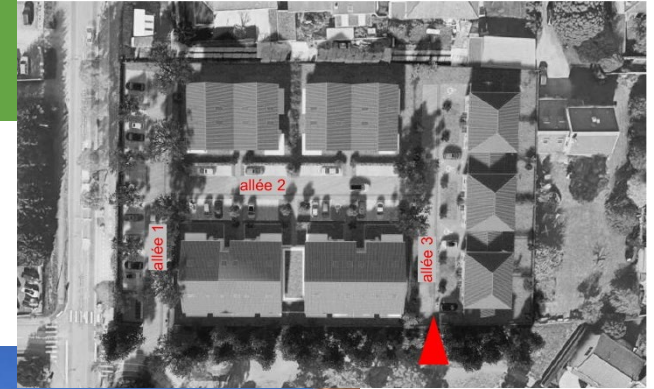
L'allée 3 depuis le sud-est
(bât.A2 en face)





DES VUES DU PROJET

L'allée 3 depuis l'ouest
(les maisons à droite)



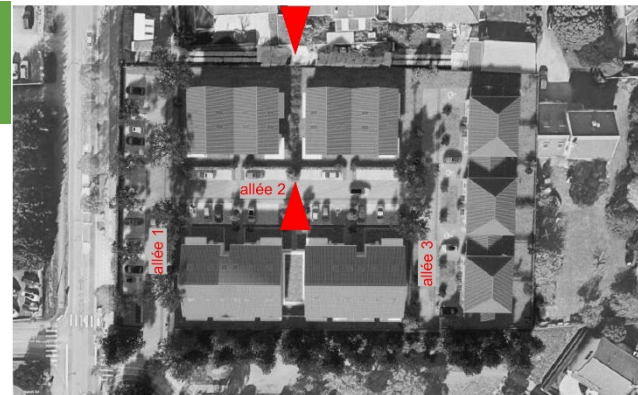


DES VUES DU PROJET



ELEVATIONS DES BATIMENTS A1 A2 - façade ouest côté allée 2

ELEVATIONS DES BATIMENTS A1 A2 - façade est côté jardins



BATIMENTS A1A2 FACADES

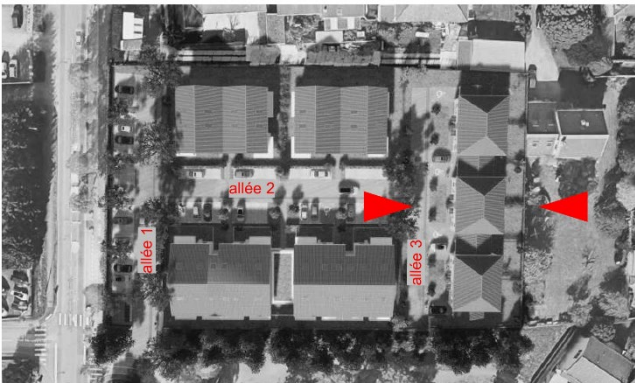


DES VUES DU PROJET



ELEVATIONS DES BATIMENTS B1 à B6 - façade nord côté allée 3

ELEVATIONS DES BATIMENTS B1 à B6 - façade sud côté jardins



MAISONS B1 à B6 FACADES



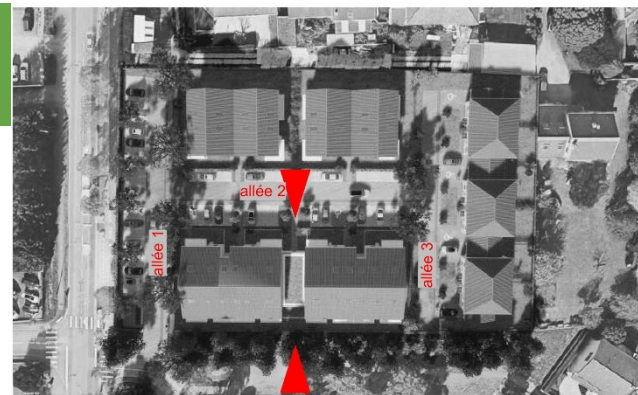


DES VUES DU PROJET



ELEVATIONS DES BATIMENTS C1 et C2 - façade est côté allée 2

ELEVATIONS DES BATIMENTS C1 et C2 - façade ouest côté jardins



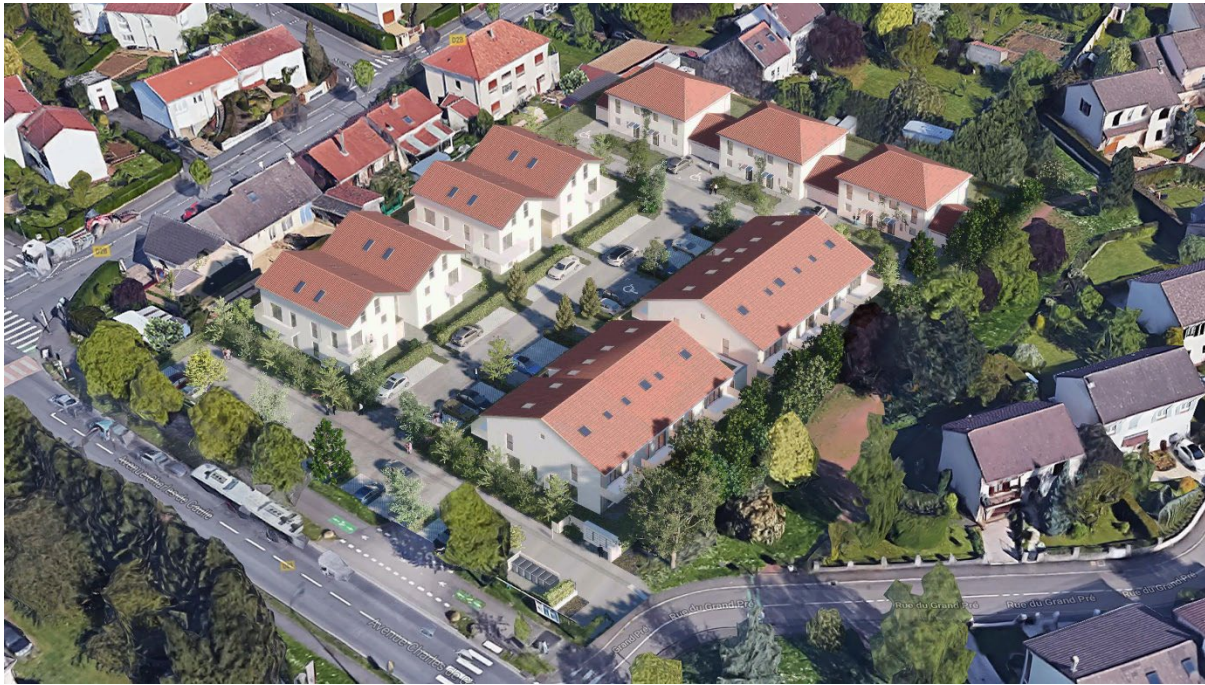
BATIMENTS C1C2 FACADES



Quelques caractéristiques de l'opération

- . 38 logements du 2 au 4 Pièces
- . 52 places de stationnement privées
- . Tous les logements disposent d'un balcon ou d'une terrasse
- . Projet conforme à la dernière réglementation thermique (RE 2020)
- . Les 32 logements collectifs sont équipés de pompes à chaleur pour le chauffage et le rafraîchissement d'air
- . Récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins privatifs
- . Des logements avec des matériaux de qualité : marbre dans les communs, carrelage 60x60, parquet dans les chambres...

Merci pour votre attention
Place à vos questions...





028

Avenue Charles de Gaulle

Avenue Charles de Gaulle

Rue du Grand Pré

Rue du Grand Pré

Rue du Grand Pré